

La Ville de La Garde et les associations
de la plate-forme d'aide à la personne
vous proposent un **nouveau service**



COLLECTE DE VOS DÉCHETS VERTS À DOMICILE

**RECYCLER,
C'EST TRI
FACILE**



Sur simple appel au
04 98 01 15 51



possibilité de paiement en CESU préfinancés



Ramassage des déchets verts : simplifiez-vous la vie !

Vous n'avez vraiment pas la possibilité d'aller à la déchetterie ?

Votre composteur n'est pas suffisant ?

L'interdiction de brûler vous limite ?

Un nouveau service est créé pour vous aider...

Comment ça marche ?

Sur simple appel à la plate-forme d'aide à la personne au 04 98 01 15 51, vos déchets verts seront collectés directement chez vous, sur rendez-vous, par l'une de nos associations partenaires.

- > Ramassage dans la propriété au plus près du portail
- > Présence du demandeur obligatoire
- > Fiche de liaison contre signée certifiant le volume collecté sur place

Les déchets verts collectés concernent les branches et tonte :

- > Volume minimum : 0,5 m³
- > Longueur branche maximum : 1,50 m en fagot
- > Diamètre branche ou souche maximum 50 cm
- > Pas de palmier contaminé par le charançon rouge

ASTUCE POUR ESTIMER LE VOLUME COLLECTÉ :
5 SACS DE 100 L = 0,5 M³



Une solution pratique et économique !

Paiement en espèces, chèque bancaire ou Chèque ESU préfinancé.